

# PRIX CARITAT

## PROMOUVOIR L'EXCELLENCE PÉDAGOGIQUE DES ACTUAIRES

CARITAT reconnaît l'importance de la formation tout au long de la vie.

L'actuariat, notre cœur de métier, est aujourd'hui une fonction essentielle de l'assurance et de la réassurance.

C'est pourquoi, nous souhaitons promouvoir la formation continue de cette profession.

Nous organisons notre **prix annuel de la pédagogie actuarielle** destiné aux professionnels n'ayant jamais formé et aux étudiants en dernière année.

Il récompensera :

### LE PÉDAGOGUE TECHNIQUE ACTUARIEL DE L'ANNÉE

Capacité à transmettre et manier un sujet technique



*Les lauréats bénéficieront d'une invitation à l'une de nos formations inter-entreprises.  
Un accompagnement et un soutien en animation seront également garantis pour chaque gagnant,  
qui verra sa formation s'inscrire au catalogue de Caritat.*

- ✓ Date de la remise des écrits : **15 octobre 2018** (avant minuit)
- ✓ Dates des oraux en présence du jury : **mi-novembre 2018** (date à définir)
- ✓ Date de la remise des prix : **janvier 2019** (date à définir)

Le jury sera composé de responsables de formation de groupes d'assurances, d'I.P. et de Mutuelles, de techniciens de cabinets de conseil et d'audit, de professeurs d'Université enseignant les mathématiques appliquées et d'actuaire. Le Président du Jury sera Monsieur Arthur CHARPENTIER, Professeur affilié à l'Université de Rennes 1. Ses travaux portent sur la modélisation économétrique des risques et sur l'économie de l'assurance.

Contact : [info@caritat.fr](mailto:info@caritat.fr)

Téléphone : 01 44 51 04 00